



## APPEL A CANDIDATURE

## POUR L'ETABLISSEMENT OU LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal de Pont-à-Celles annonce le renouvellement partiel de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité;
- une répartition géographique équilibrée ;
- une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction des membres de la commission (postes vacants : 2 membres pour l'intérêt « enjeux sociaux », 1 membre pour l'intérêt « enjeux économiques » et 1 membre pour l'intérêt « enjeux paysagers »).

## L'acte de candidature contient :

- 1° les noms, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat. (Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune).
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci.
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal, Place communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles, dans les délais suivants : <u>du lundi 31 mai 2021 au mercredi 30 juin 2021 inclus</u>.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi);
- soit par courrier électronique (laura.golard@pontacelles.be);
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à : laura.golard@pontacelles.be.

Par le Collège communal,

Le Directeur général,

M. Gilles CUSTERS

Le Bourgmestre,

M. Pascal TAVIER